

PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique fonde notre travail pédagogique et lui donne un sens. Il explicite les moyens multiples, complémentaires, ouverts et convergents que se donne l'école pour réaliser son projet éducatif.

1. Nous voulons une école qui soit un lieu d'acquisition progressive de compétences et de connaissances, dont on s'efforce d'abord de faire apparaître le sens.

Lieu de savoir et d'héritage, l'école a pour devoir de proposer au jeune des connaissances de base, de l'aider à maîtriser des compétences, des habilités intellectuelles et manuelles ainsi que des "savoir-être et des savoir-agir" qui contribueront à le relier à la société en l'éduquant, par son organisation quotidienne, à des attitudes démocratiques, civiques, critiques et soucieuses du bien commun.

En cela, elle collabore avec le milieu familial, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social.

2. Nous voulons une école qui soit un lieu d'insertion dans le monde d'aujourd'hui, pour agir demain.

Ces connaissances seront abordées dans leur contexte et selon leur histoire et situées dans le système dont elles font partie. Elles amèneront l'élève à mieux comprendre le monde, à se situer et à agir dans celui-ci.

En actualisant les savoirs et les techniques qu'elle transmet, l'école s'ouvre aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines. Elle favorise la nécessaire insertion des jeunes dans la vie affective, sociale, culturelle et professionnelle. Cela suppose le dialogue, la confrontation des idées et le souci de l'environnement pour conserver et améliorer le patrimoine naturel et humain. Pour donner à ses élèves une formation appropriée à leurs besoins divers, l'école les invitera à participer activement et de manière motivée à des projets de classe ou d'école, à des projets européens, voire mondiaux ; elle les initiera à la pratique des langues modernes, aux technologies nouvelles, leur fera percevoir les rapports entre la théorie et l'application ; elle organisera des stages et des échanges interculturels.

3. Nous voulons une école qui soit le lieu de l'évolution personnelle de l'élève vers son maximum d'excellence et la maturation de son projet personnel.

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'autonomie de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera, de cette manière, à ce qu'il puisse construire un jugement personnel et évaluer lui-même son travail en se référant à des critères pertinents, explicites et convenus.

Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une interaction constante avec autrui : les maîtres, les condisciples, les auteurs et les acteurs du passé et du présent. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'œuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, aux matériaux et aux instruments de référence.

Une place essentielle sera donnée, dans ce cadre, à la maîtrise de la langue française, orale et écrite, comme outil permanent de découverte, instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse ainsi que d'intégration sociale et de créativité.

Cette approche de l'apprentissage amène à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socioculturels, sans négliger pour autant les efforts de standardisation des objectifs et des compétences évaluables au terme du degré ou des études

secondaires.

La démocratisation des études a pour objectif idéal la vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne. Cette visée situe l'ensemble de la scolarité dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel. Dans cette perspective démocratique, l'école s'efforcera d'obtenir l'égalité des résultats en exigeant de chacun son maximum d'excellence et favorisera l'égalité des chances en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à tous des performances à leur mesure.

Une attention particulière sera apportée aux difficultés qui peuvent perturber la relation des plus démunis à la culture scolaire et leur acquisition des savoirs.

4. Nous voulons une école qui exige non seulement de ses membres, mais aussi de la société qui l'entoure, un comportement solidaire, refusant l'exclusion et toute violence, pour former des personnes responsables et respectueuses des lois.

L'effort pour obtenir de chacun son maximum d'excellence a pour but de hausser le niveau de culture de l'ensemble de la population. Il exige un climat de coopération et de solidarité, initiation à la vie en société. Il implique la conviction que tous peuvent réussir et, en même temps, que rien ne s'obtient sans effort. Il demande l'entraide et une saine émulation. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage valorise le travail en équipe dont la réussite partagée transcende les rivalités et les concurrences.

Le respect des différences, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents, l'attention devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront un souci constant.

L'échec lui-même peut avoir un sens lorsqu'il est compris par l'élève et par sa famille, lorsqu'il est accompagné et transformé en tremplin pour un nouvel essor.

La classe et l'école sont des lieux où se construit la personnalité et où l'on apprend à vivre en société. Il faut donc absolument que l'on y mette en pratique les règles qui gouvernent la vie en commun, que l'on s'habitue au respect réciproque, que l'on y refuse toute violence et que l'on y apprenne à intérioriser la loi. Les règles qui traduisent cette dernière dans la vie scolaire quotidienne doivent donc être claires, connues de tous, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, arbitrages et sanctions. C'est dans l'expérience collective que chaque élève fera l'apprentissage de la citoyenneté adulte et responsable. Respect de soi et respect d'autrui se traduisent en pratiques citoyennes au quotidien.

Règles de vie commune et apprentissage collectif seront progressivement construits à travers l'acquisition et le maintien de la forme physique, la pratique du sport (individuel et en équipe) et l'éducation à la santé.

La découverte, la compréhension et la protection de l'environnement naturel seront des préoccupations qui permettront à l'élève de situer l'être humain au centre de l'univers mais dépendant de celui-ci.

5. Nous voulons une école où les équipes éducatives sont reconnues et se reconnaissent comme les acteurs essentiels de ce projet pédagogique.

C'est par l'équipe éducative que les grands objectifs de l'enseignement, et plus particulièrement le projet pédagogique de l'Institut Saint-Vincent de Paul, se trouvent complètement poursuivis.

Les enseignants, les éducateurs, la direction sont au sein de l'école de réels acteurs politiques de la société, en intelligence critique avec cette société qui doit les reconnaître et leur faire confiance. La relation pédagogique implique un engagement personnel de chaque membre de la communauté scolaire.

Le projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement suppose que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps de travail en commun, d'échanges professionnels effectifs entre enseignants, ainsi que l'élaboration de projets collectifs.